

## Appelez-le Conservatoire !

Dossier  
enfance / jeunesse

L'école de Musique  
et de danse  
vient d'être classée  
"conservatoire  
à rayonnement  
intercommunal"  
par le ministère  
de la Culture.

### SOMMAIRE

- Tourisme : rencontre un Villeneuvois
- Propreté : tous concernés !
- Cantines : c'est bio la vie
- Un numéro unique pour la petite enfance
- Solidarité : un sourire d'abord



Site



Photo



Audio



Vidéo

Plus d'infos sur :  
[www.ville-villeneuve-sur-lot.fr](http://www.ville-villeneuve-sur-lot.fr)



VILLENEUVE-SUR-LOT



## ► EN BREF...

### PLUi : les ZAC en cours

Pour les entreprises du Grand Villeneuvois, le PLUi est l'occasion de se projeter dans les dix années à venir, en matière d'implantation ou d'agrandissement. Le service urbanisme de la CAGV travaille actuellement sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et invite donc les commerçants, les artisans et les entrepreneurs, à se manifester et à faire part de leurs demandes, projets ou interrogations. Infos et renseignements auprès du Service urbanisme 05 53 49 66 80, et sur [www.grand-villeneuvois.fr](http://www.grand-villeneuvois.fr) rubrique urbanisme/PLUi.

### Elios

Elios, le réseau de bus du Grand Villeneuvois, a établi un nouveau record de fréquentation à 1 315 000 voyageurs en 2016, soit une hausse de 20 % par rapport à 2015, et une hausse de 63 % depuis la mise en place du nouveau réseau.

### Eco : l'Agglo fait salon



Être un territoire à fort potentiel, c'est une chose. Le faire savoir, c'est bien. Y attirer des entrepreneurs, c'est encore mieux ! En février dernier, le service Éco du Grand Villeneuvois est allé à la rencontre de chefs d'entreprises et de porteurs de projet en participant au Salon des entrepreneurs à Paris, qui a drainé pas moins de 64 000 visiteurs. Un objectif : faire connaître les opportunités économiques du Lot-et-Garonne. Des contacts ont déjà été pris.

## TOURISME

# « Rencontre un Villeneuvois »

**L'Office de Tourisme du Grand Villeneuvois vient de sortir deux nouveaux magazines, numérique et papier. Présentés aux professionnels du territoire, ils ont pour thème central : la rencontre...**

Paraphrasant un site internet bien connu, l'opération « Rencontre un Villeneuvois » a été un franc succès puisque une centaine de professionnels du tourisme, restaurateurs, agriculteurs, hôtes, ont pu échanger autour d'un film de présentation et d'une salle aménagée où figuraient les principales attractions du Villeneuvois : gastronomie, tourisme fluvial, sport, histoire...

« Il est essentiel que tous les prestataires se rencontrent, se connaissent, afin de pouvoir se recommander les uns aux autres, et instaurer un lien humain avec les touristes qui sont toujours plus en demande d'authenticité, explique Marlène Fieremans, directrice de l'Office de tourisme. Nous souhaitons encourager les interactions entre les divers partenaires afin de consolider le tourisme sur notre territoire ».

### L'humain d'abord

Ainsi, le magazine numérique comprend une série de reportages photos et vidéos dressant le portrait de tous les intervenants auprès de l'Office du tourisme. De son côté, le magazine papier, travaillé en collaboration avec tous les prestataires, met en avant le Grand Villeneuvois, vu par ceux qui y vivent, afin de donner une dimension très humaine à notre territoire. Une dizaine de personnes travaillent à l'Office de tourisme pour accompagner et aider les professionnels : promotion sur internet, création de vidéos et photos, soutien numérique, qualité des prestations, de l'accueil... Le plan d'actions 2017 de l'OTGV se décline autour de 15 actions qui leurs sont destinées.

En 2016, 16 137 personnes ont été accueillies dans les divers points d'information touristique, et le camping Lot et Bastides a enregistré 12 465 nuitées. Des chiffres encourageants qui soulignent l'attrait de notre agglomération, et sont synonymes de retombées économiques positives.



**Renseignements auprès de l'Office de Tourisme du Grand Villeneuvois : 05 53 36 17 30 et sur [www.tourisme-villeneuvois.fr](http://www.tourisme-villeneuvois.fr)**

## CADRE DE VIE

# Propreté : tous concernés !

**Nettoyer les rues de la Bastide, c'est l'affaire des services municipaux. Toute l'année, ils interviennent pour garder Villeneuve propre et agréable à vivre. Mais ces efforts sont vains s'ils ne sont pas accompagnés par un engagement de tous, au quotidien.**

Tous les jours de la semaine, dès 6h du matin, les équipes du service Cadre de Vie sont à pied d'œuvre pour offrir aux Villeneuvois des rues propres à leur réveil. Mais à peine sont-ils passés que l'on retrouve sur les trottoirs de nouveaux déchets abandonnés... Leur ramassage mobilise tout au long de la journée des moyens et du personnel.

Rappel des règles :

**Dans le cœur de ville**, il n'y a pas de collecte des ordures ménagères en porte à porte. Les sacs noirs doivent être déposés dans les bornes prévues à cet effet. Les sacs jaunes, eux, sont collectés le vendredi matin et doivent être déposés la veille au soir. Pour les commerçants, les cartons sont ramassés le mercredi et le vendredi ; ils doivent être déposés avant 9h. Il est strictement interdit de déposer quoi que ce soit (sacs jaunes, cartons...) au pied des bornes enterrées.

**Dans les autres quartiers**, les poubelles sont collectées une fois par semaine et les emballages recyclables tous les 15 jours. Le détail des jours et modes de collecte est disponible sur le site de la Ville.

Dans un premier temps, l'accent a été mis sur la prévention et la sensibilisation des usagers : distribution de courriers, pose de panneaux, messages sur les réseaux sociaux, etc. Un nouveau

métier -le concierge du cœur de ville- a même été créé pour informer et traiter au plus vite les petits problèmes quotidiens.

Pour faire cesser ces comportements inciviques qui coûtent cher à l'ensemble des Villeneuvois, il est aujourd'hui nécessaire de renforcer le volet répressif. Une recherche systématique de l'origine des déchets abandonnés, une surveillance accrue des points de dépôt permettent de retrouver les auteurs des dépôts sauvages et de les verbaliser. Le montant de l'amende forfaitaire est de 35 € pour un dépôt en dehors des jours prévus et de 68 € pour un dépôt sauvage, l'addition peut même atteindre 1500 € !



*Factures, enveloppes... tout est utile pour retrouver et sanctionner les auteurs des dépôts sauvages.*



## Déchets verts : reprise en mars

Suspendue pendant l'hiver, la collecte mensuelle des déchets verts en porte à porte reprend à partir de début mars :

- \* **Rive droite : 1<sup>er</sup> lundi du mois**
- \* **Rive gauche : 2<sup>e</sup> lundi du mois**

Les déchets doivent impérativement être sortis le dimanche soir, conditionnés dans des sacs en papier pour les déchets de jardin et en fagot (maximum 1m de long) pour les branchages.

Si vous avez manqué le jour de ramassage, vous pouvez naturellement les apporter à la déchetterie.

## Encombrants : un service sur mesure

Votre vieux canapé vous embarrasse et vous n'avez pas la possibilité de l'amener vous-même à la déchetterie ? L'Agglomération propose une collecte gratuite devant votre domicile. Une seule obligation : s'inscrire en téléphonant au 05 53 41 01 77. Attention, cette collecte ne concerne que les encombrants (meubles, gros électroménager...) et non les gravats ou autres déchets.

La prochaine tournée se déroulera début avril, inscrivez-vous avant le 31 mars.

Une question ?

Retrouvez toutes les informations sur le site de la ville : [www.ville-villeneuve-sur-lot.fr](http://www.ville-villeneuve-sur-lot.fr)  
Les animateurs du tri de la CAGV sont à votre écoute au 05 53 41 01 77.



## RESTAURATION SCOLAIRE

# À la cantine, c'est bio la vie !

**Offrir du bon, du bio et de préférence local, c'est l'ambition de la Ville en matière de restauration scolaire. Une partie des marchés alimentaires vient d'être renouvelée.**

Dans les cantines, on ne lésine ni sur la qualité, ni sur le goût, et encore moins sur la provenance des produits. Au menu, des mets répondant à de nombreux critères. Il y a quelques semaines justement, la mairie relançait des appels d'offres publics auprès des fournisseurs de denrées alimentaires pour sa Cuisine centrale. Yaourts, pain, charcuterie, viande ou encore poisson : pas moins de 73 produits ciblés étaient passés

au crible de différents « goûteurs » sur des critères d'aspect, de saveur et de texture.

### Pour les grands et les petits

Ce choix, effectué pour le compte de la Cuisine centrale, est loin d'être anodin. Au total, ce sont près de 1 500 repas qui y sont préparés chaque jour. Ils sont destinés principalement aux écoliers de Villeneuve,

*Des goûteurs sélectionnent les produits qui se retrouveront dans l'assiette des petits...*



### Rapprocher fourches et fourchettes

Avec ces nouveaux marchés, pour lesquels des produits sains et variés sont privilégiés, la part du bio représente désormais 15% de l'alimentation ; celle de l'éco-responsabilité passe quant à elle à plus de 10%. Cet effort, qui dépasse les préconisations nationales, témoigne de l'engagement de la Ville en faveur de la qualité du contenu des assiettes. Il s'inscrit dans sa démarche d'Agenda 21 et de soutien à la filière bio et locale du département.

mais également aux seniors qui bénéficient du portage des repas à domicile ou qui déjeunent à la Table du CCAS. Il ne faut donc pas se tromper à l'heure de choisir les prestataires qui fourniront la Ville pour une durée de trois ans.

« Notre objectif est de maintenir un juste équilibre entre trois critères que sont la qualité des produits, leur prix et l'éco-responsabilité, c'est-à-dire la réduction des déchets, des coûts de transport et des emballages », résume Claire Lubin, directrice de la Réussite éducative à la mairie. Un engagement déjà récompensé en 2014 par le label Ecocert, saluant les efforts de la Ville en matière de restauration collective plus bio, plus saine, plus locale et plus durable.

## "PRINTEMPS JEUNES"

# Pensez à vous inscrire !

**1306.** C'est le nombre d'ados villeneuvois qui se sont engagés pour l'embellissement de leur ville depuis 2001, en participant aux successives opérations Printemps/Été Jeunes. Et ça continue !

Donner de son temps pendant les vacances scolaires pour contribuer à la rénovation ou à l'entretien de son environnement : une action citoyenne proposée par la Ville aux 14-17 ans depuis 16 ans déjà. Le principe : participer à des petits chantiers le matin (peinture du mobilier urbain, taille et tonte des espaces verts...), s'initier à des activités sportives et culturelles l'après-midi, être formé aux premiers secours, avec, à l'issue des deux semaines, un chèque de 110 €. Cette opération est proposée durant les vacances de printemps et d'été aux jeunes habitant à Villeneuve. Pour la cession de prin-



En 2016, les ados ont été initiés au paddle à Rogé.



temps (du 18 au 28 avril), les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 mars.

**Renseignements et inscriptions au BIJ : 05 53 40 49 11**

## PETITE ENFANCE

# Simple comme un coup de fil

**Simplifier les démarches, favoriser les contacts, faciliter les informations : c'est l'objectif des services de la Petite Enfance qui mettent en place un numéro unique d'appel pour les familles.**

Chaque famille doit pouvoir choisir son lieu de vie et réaliser son projet familial dans des conditions favorables. Cela passe bien entendu par l'accueil du tout-petit, en proposant une offre complète et diversifiée, bien répartie sur le territoire. Pourtant, si le système est souple, pas toujours facile de s'y repérer entre les différents modes de garde, les accueils, les inscriptions... Dans un souci de clarté, un numéro unique dédié à cette fonction a été mis en

place. Son rôle ? Présenter l'intégralité de l'offre, centraliser les demandes, gérer les pré-inscriptions et optimiser la gestion des places.

Ce numéro unique est aussi la meilleure façon de prendre contact avec le bon interlocuteur, en fonction des besoins. Un gain de temps pour plus d'efficacité. Retrouvez toutes les structures sur le site de l'Agglo et la liste des assistantes maternelles du territoire sur [mon-enfant.fr](http://mon-enfant.fr)



**Numéro unique Petite enfance 05 53 47 66 76**

## ▶ EN BREF...

### Carnaval

**Mercredi 22 mars**, rendez-vous sous la halle dès 14h30 pour le grand Carnaval de Villeneuve. Eau, vent, terre, feu... cette année, inspirez-vous des 4 éléments pour les déguisements ! Après un défilé dans le cœur de la Bastide, accompagné en musique par la Batupagai, les Lutiks et les Vaguabondes, un goûter sera offert par la Ville à tous les enfants, place Lafayette.

### Aux urnes jeunes citoyens !

**Samedi 25 mars**, près de 300 Villeneuvois juste majeurs sont conviés à une cérémonie de la Citoyenneté à l'Hôtel de Ville. L'occasion pour eux de recevoir, en présence du Maire, leur carte d'électeur accompagnée d'un livret de citoyenneté, sésame indispensable pour s'exprimer en cette année très électorale...

### Objectif jobs d'été

Envie/besoin de travailler cet été ? Rendez-vous le **mercredi 29 mars**, dès 13h30, à la mairie de Villeneuve pour rencontrer entreprises et organismes liés à l'emploi, et participer à des ateliers pratiques (rédiger un CV, une lettre de motivation, se préparer à un entretien...). Pour les 18-30 ans.

### Sécu routière à l'école



La Police municipale poursuit sa campagne d'éducation routière auprès des écoliers. De la mi-mars à juin, deux de ses agents se rendront successivement dans six écoles pour y dispenser la précieuse formation auprès des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2. Les plus grands se verront remettre un petit memento et un certificat...

SOLIDARITÉ

# Aux Restos, un sourire d'abord !

Chaque hiver, les associations locales de solidarité se structurent pour répondre au mieux aux demandes. C'est le cas des Restos du Cœur qui lancent un appel aux bonnes volontés.

350 familles enregistrées, 6 500 repas servis chaque semaine... Aux Restos du Cœur, rue du Pesquié, l'activité des bénévoles est intense. Mais pour Catherine Déron, co-présidente, il faut aller au-delà du don de denrées. « *Un bonjour, un sourire, ou même un service, c'est déjà du don en soi* ». C'est pourquoi l'équipe lance un appel collectif aux bonnes volontés, à ceux qui ont un peu de temps à donner, mais aussi des idées à partager : tout type



Mise en rayon, manutention, distribution... dans le don, tout est bon.



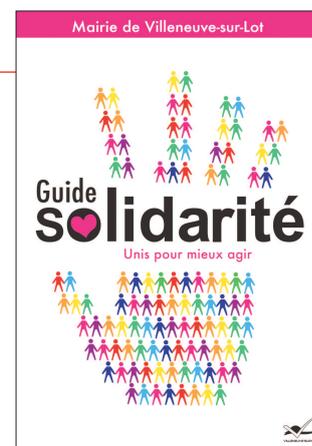
de bénévole, avec tout type de compétence, pour faire émerger des projets nouveaux, en particulier dans l'aide à la personne. « *Nous avons besoin de personnes pour les activités « classiques » comme la collecte, la mise en rayon, le tri des légumes ou la distribution. Mais toute proposition est bienvenue, insiste-t-elle. Depuis l'ouverture, une coiffeuse offre ses services*

*sur place, une dame a proposé d'animer un atelier couture : cela crée des liens nouveaux et apporte à tous* ». Au quotidien, Daniel Allaoua gère avec bonne humeur les "gros bras" comme ils les appelle, qui chargent et déchargent au fil des arrivages. Des gros bras au grand cœur. Comme lui.

**En première ligne de cette solidarité, le centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social. Il travaille en étroite collaboration avec les institutions et les partenaires associatifs, parmi lesquels, au titre notamment de l'aide alimentaire :**

- **Conférence Saint-Vincent de Paul "Aide Alimentaire" :**  
7, rue d'Agen – nouveau numéro de téléphone en cours d'attribution
- **Croix Rouge :** 28, rue Tout-y-Croît – 05 53 70 34 87
- **Restos du cœur :** 27, rue du Pesquié – 05 53 70 17 37
- **Secours Catholique :** 1, rue Victor Michaud – 05 53 01 78 39
- **Secours populaire :** 27, rue du Pesquié – 05 53 40 07 35

D'autres associations œuvrent localement pour aider ceux à qui la chance n'a pas souri. Vous pouvez trouver toutes leurs coordonnées sur le site Internet de la Ville ou sur le Guide de la Solidarité, édité par la Ville et disponible gratuitement dans les lieux publics. Plus d'infos : CCAS, 05 53 41 53 47.





La compagnie Yma. © Frt Photo

## ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

# Ne dites plus école mais Conservatoire



**La bonne nouvelle est tombée fin janvier : l'école de Musique et de Danse du Grand Villennois a été classée par le ministère de la Culture "conservatoire à rayonnement intercommunal".**

Elle a fait son entrée dans la cour des grands. Par arrêté ministériel, l'école communautaire est devenue Conservatoire. Cet agrément est une très bonne nouvelle pour le territoire, l'école, ses enseignants et ses élèves. "C'est la reconnaissance d'un travail de fond et d'une qualité d'enseignement. Les diplômés ont désormais une valeur nationale" se félicite Béatrice Del-léa, conseillère communautaire déléguée aux enseignements artistiques. Ce classement vient en effet récompenser le long travail mené depuis plusieurs années par l'équipe pédagogique (voir encadré).

Depuis ce début d'année, l'école de la CAGV est la première et la seule structure d'enseignement artistique à avoir une portée intercommunale reconnue sur le département. Ce statut fait d'elle le nouvel acteur culturel fort, au côté des conserva-

toires d'Agen et de Marmande, sur lequel le Conseil départemental s'appuiera pour développer son action. Une évolution qui engage le nouveau conservatoire au-delà des frontières de l'agglomération, comme le remarque Ludovic Rucosa, son directeur : « Ensemble, nous travaillons à un maillage

## Les atouts du nouveau conservatoire :

- un contenu pédagogique enrichi
- une ouverture à des courants moins classiques
- une politique tarifaire repensée
- une forte présence dans le réseau scolaire (classe CHAM, Orchestres à l'école, dumistes...)
- une diffusion sur l'ensemble du territoire (concerts aux villages)

afin d'organiser l'enseignement artistique sur tout le 47. Ce travail en réseau doit être profitable à tous les Lot-et-Garonnais. »

Par ailleurs, la présence d'un conservatoire à Villeneuve participe grandement à l'attractivité et au rayonnement du territoire du Grand Villennois, comme le souligne Patrick Cassany, président de la CAGV : « Lorsque l'on veut attirer de nouveaux habitants, la qualité des enseignements dispensés et la richesse de la vie culturelle sont des atouts indéniables, qui bien souvent font la différence. Et ce classement national conforte l'action conduite dans le Grand Villennois. »

## ► EN BREF...

### Rions un peu, beaucoup, à la folie...

Marc-Antoine Le Bret, Artus et Gil Alma : ce sont les 3 humoristes têtes d'affiche du 26<sup>e</sup> Festival du Rire qui se déroulera à Villeneuve-sur-Lot du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet. À leurs côtés, le public aura le plaisir de revoir Jovany et Céline Frances, respectivement prix du jury et du public et prix coup de cœur du festival 2016.

Plus d'info sur la page FB : festival du rire de Villeneuve-sur-Lot

### En mars, entrez dans la danse...

...avec la 3<sup>e</sup> édition du festival Temps Danses, à Villeneuve du 7 au 28 mars. Les dates à ne pas rater :

- Les Pétitions du corps, spectacle de la c<sup>ie</sup> Yma, au Théâtre, le 11/03 à 20h30

- "Café-danse", le 15/03 à 18h30 au Terminus

- "L'open barre", le 18/03 à 11h30, rue de Paris

- Ateliers danse gratuits et ouverts à tous (sur inscription) avec Yma, les 18 et 19/03

- Spectacle des ateliers, le 19/03 à 16h30 au Théâtre

- L'atelier des Savoirs dédié à l'histoire de la Danse, chaque mardi à 18h30, du 7 au 28/03, au Centre culturel

Programme détaillé sur : [www.ville-villeneuve-sur-lot.fr](http://www.ville-villeneuve-sur-lot.fr)



**M-Françoise Béghin, 1<sup>re</sup> adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale, Patrick Cassany, maire et président de l'Agglo, Thierry Mailles, sous-préfet de Villeneuve et M-France Moulucou, déléguée départementale aux Droits des femmes.**

**La Ville et l'Agglomération du Grand Villeneuvois se mobilisent contre les violences faites aux femmes. Après avoir voté cet engagement en conseil, les deux collectivités ont signé officiellement le 2 février, un protocole départemental d'actions. 45 partenaires en sont co-signataires.**

## Expression de la majorité

### Détermination et innovation

Il faut savoir se réjouir des bonnes nouvelles. Le Pôle de Santé connaît une progression constante de son activité. C'est une bonne nouvelle pour les Villeneuvois et pour tous les habitants du large bassin de vie qu'il dessert. Tous, nous pouvons être fiers et reconnaissants du travail accompli par ses agents, des efforts consentis pour assainir la situation financière et garantir la qualité des soins.

C'est un combat permanent et il ne faut jamais relâcher sa garde. En effet, dans le cadre de mesures nationales, l'ARS a annoncé une baisse de la dotation accordée au SMUR, alors même que les urgences ont accueilli plus de 30 000 patients en 2016. Cette diminution sera étalée sur 4 ans pour en atténuer l'impact. Avec les Villeneuvois, nous sommes attachés à l'hôpital qui a besoin d'être soutenu avec détermination.

Une même détermination que nous cultivons aussi pour attirer ici de nouveaux médecins. Parce que nous n'avons pas peur d'innover pour faire la différence, nous avons donc lancé un jeu concours "week-end découverte du territoire" ouvert aux médecins. C'était une gageure, mais des professionnels de toute la France ont déjà répondu. Les médecins étant libres de s'installer où ils veulent, il faut mettre en avant nos atouts. Comme toujours, il y a ceux qui parlent et ceux qui agissent.

*La majorité municipale*

## Expression des groupes d'opposition du Conseil municipal

Les Villeneuvois comme les Français attendent des jours meilleurs qui ne peuvent se construire que sur les principes de transparence, de vérité et donc de crédibilité.

Dans le dernier « Vivre à Villeneuve », évoquant le Pôle de Santé du Villeneuvois, la majorité municipale écrit avec délectation que « les voyants sont au vert », et, pour confirmer son propos, énumère des chiffres tous précédés du signe « + ».

Nous nous en réjouissons si nous n'entendons pas, parallèlement, de nombreux employés et responsables dudit PSV crier leur mal être. Cela avait amené SUD OUEST à écrire le 29/01/2016 que « les urgences du PSV sont en état d'urgence ».

Et, ce 4 février 2017, SUD OUEST encore nous apprend, lui, que « le budget du SMUR sera amputé de 300 000 euros (pour atteindre 900 000 euros en 2019!) ». Pourquoi cette information, capitale, n'apparaît-elle pas dans la revue municipale ?

Les Villeneuvois ne sont ni naïfs, ni sots. Le temps de Candide est révolu.

Il est intolérable de donner ainsi au bon peuple qui vote, non plus certes du pain et des jeux, mais des bouts de vérité minutieusement choisis.

Ce n'est pas l'idée que nous nous faisons de la démocratie.

*Groupe d'opposition  
"Réunir Villeneuve"*

### "Les socialistes tuent la santé à Villeneuve !

Présenté comme un modèle en la matière par les élus socialistes, l'espace de santé des haras a connu une série de démissions de professionnels qui dénoncent la gestion catastrophique de cette structure. M. Cassany, Président de l'agglo du Grand Villeneuvois et vice-Président du Conseil départemental, co-porteur du projet doit assumer sa part de responsabilité.

Par ailleurs, l'ARS, qui dépend directement du ministère des affaires sociales et de la santé a décidé d'amputer le budget SMUR du Pôle de Santé du Villeneuvois de 25% d'ici 2021.

Par cette mesure injuste, la ministre socialiste Marisol Touraine ne fait qu'accabler la situation financière déjà très délicate du PSV.

N'oublions pas que M. Cassany est Président du conseil de surveillance du pôle de santé et ami politique de Mme Touraine. Comment pouvait-il ne pas être informé ?

Soucieux de garantir des services publics de proximité et une égalité entre les Français devant l'accès aux soins, les élus Front National du groupe "Villeneuve Bleu Marine" demandent aux pouvoirs publics de garantir la sécurité financière de la structure afin d'assurer une prise en charge optimale des patients, notamment Villeneuvois."

*Groupe d'opposition  
"Villeneuve Bleu marine"*

### Pour un budget offensif !

Redonner des couleurs à notre bastide, malgré les réductions budgétaires, telle pourrait être la problématique de finances publiques locales adressée à l'équipe municipale de la majorité actuellement aux affaires, en ces temps de réflexion que nous espérons intenses... Les années passent et le même discours se succède : l'Etat réduit nos moyens, nous réduisons nos investissements et bien entendu les Villeneuvoises et les Villeneuvois en pâtissent.

Mais les finances locales sont bien plus complexes qu'on ne le pense ou que d'aucuns tentent de nous le faire accroire. Il s'agit de choix, avant tout, délibérés et assumés... Le rapport annuel de la Cour des comptes est en ce sens croustillant de gaspillages en tout genre dont sont légitimement excédés nos concitoyens... Pour l'exercice budgétaire à venir, proposons à monsieur le maire d'investir dans la rénovation du parking du boulevard Saint Cyr dont le calamiteux asphalte n'est pas digne d'une ville qui n'a pourtant pas subi de tremblement de terre, au lieu de financer de brillantes études dont un rapport présenté en conseil municipal et communautaire sur la mutualisation des services. A ce titre, le coût de cette opération ne nous a jamais été révélé.

*Groupe d'opposition  
Les Républicains*

Hôtel de Ville - Bd de la République B.P. 317 - 47307 Villeneuve-sur-Lot

Directeur de publication : Patrick CASSANY, 05 53 41 53 53

Réalisation : Service Communication, 05 53 41 53 37

Impression : Atelier d'impression, 05 53 40 05 22

Tirage : 14 000 exemplaires

- Mairie : 05 53 41 53 53
- Pôle de Santé : 05 53 72 23 23
- Urgences : 05 53 72 25 53
- Police municipale : 05 53 49 50 30
- Gendarmerie nationale : 05 53 49 75 00
- Commissariat : 05 53 49 62 70